



Harcèlement scolaire, témoignage : l'écriture pour panser les blessures



Originaire de Bougy dans le Calvados, Lise Thaflet a vécu une année en classe de troisième très difficile. Harcelée par des camarades de classe, elle reçoit des mots d'insultes, comme cette lettre anonyme où elle lit : "Lise, tu pues la merde". " Je ne m'y attendais pas, je suis tombée de très haut" explique Lise " ces premiers mots là, je les ai ouverts juste avant un contrôle de musique ce qui fait que j'ai rendu une copie blanche. Après, je suis sortie de la classe et là j'ai ouvert la lettre et ça a été l'effondrement, en pleurs dans le couloir. Finir la journée de cours a été compliqué. Je l'ai directement annoncé à mes parents le soir. J'étais en pleurs quand ils sont rentrés du travail". Le début d'un cauchemar pour la jeune fille, qui perd 18 kilos en 10 mois et des cheveux par poignées.

Si j'en n'avais pas parlé je sais pas où j'en serais aujourd'hui
Elle trouve refuge dans la maison familiale pour poser ses angoisses sur le papier.

"Au départ, j'ai écrit car ça me faisait du bien, comme une thérapie. Je ne voulais pas forcément en parler et c'est comme ça que c'est devenu un livre, à force d'écrire", confie Lise. Elle partage cette mauvaise expérience

Quand j'en ai parlé à mes parents je me disais je suis nulle, je ne sais même pas garder un secret. C'est rien. Mais en fait si, c'est très grave.

" Il y a beaucoup de jeunes maintenant qui sont harcelés et qui n'en parlent pas forcément. Même s'ils ne veulent pas en parler à leurs parents, au moins parler au CPE ou alors à l'infirmière ou au surveillant ou alors à leurs amis qui eux, peuvent en parler aux adultes, mais il ne faut pas rester seul, ça peut très mal finir", ajoute Lise.

Malgré tout, durant l'année scolaire, elle a du mal à se rendre au collège " tous les matins c'était la boule au ventre, ne sachant pas qui s'était (l'auteur des lettres anonymes). J'avais peur qu'il en vienne aux mains. Quand on est en troisième on se pose beaucoup beaucoup de questions."

Son livre est titré "Mon combat". Il a été publié par un éditeur indépendant. Une cinquantaine d'exemplaires ont été vendus.C'est une fierté pour Lise qui est maintenant âgée de 19 ans. Cinq ans après les faits, ce travail sur elle-même, par l'écriture, lui a permis de tourner la page.

Désormais, elle espère mettre son livre dans les mains de jeunes victimes du harcèlement scolaire qui ont vécu la même chose qu'elle.

" Le courage, faut en avoir quoi qu'on en dise, mais faut jamais perdre espoir. Dans tous les cas, la roue tourne. Tôt ou tard elle tournera et les harceleurs s'en mordront les doigts " L'écriture pour guérir le harcèlement scolaire

Qu'appelle-t-on harcèlement scolaire ?

Le harcèlement scolaire est une exposition répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves. Il peut s'agir de violence verbale, physique ou psychologique. Par ces actions, le ou les agresseurs ont l'intention de nuire.

T'es nul

Dégage !

Lorsque les attaques se prolongent sur les réseaux sociaux ou lorsqu'elles y démarrent, on parle de cyberharcèlement.

© marionlamaintendue.com

Les jeunes du Collège Saint-Exupéry de Velizy-Villacoublay ont réalisé un clip en faveur du numéro vert contre le harcèlement le 3020

Les signes qui peuvent alerter les parents

Le site Malette des parents, initié par le ministère de l'Education, propose différents articles pour "prévenir et gérer le harcèlement entre élèves" ou encore "agir pour combattre le harcèlement".

Il liste les signes qui doivent alerter les parents sur la situation de leur enfant :
à l'école

- retards systématiques,
- perte ou vol de son matériel,
- absences répétées,
- baisses des résultats scolaires,
- repli sur soi, isolement du groupe,
- présence de bleus
- épuisement

à la maison

- troubles du sommeil,
- plaintes,
- agitation,
- colères,
- anxiété,
- maux de ventre,
- pleurs

Comment agir en cas de harcèlement scolaire ?

En premier lieu, il faut se rapprocher de l'établissement scolaire et du chef d'établissement pour qu'il prenne les mesures nécessaires en vue de stopper le harcèlement. Il est nécessaire que l'enfant puisse décrire précisément les comportements des harceleurs, les lieux où cela s'est produit. En cas de cyberharcèlement, pensez à effectuer des copies d'écran.

Le 30 20 est un numéro vert (gratuit) où vous pouvez obtenir des informations sur les démarches à accomplir. Par ce biais, vous pouvez être mis en relation avec un référent harcèlement de l'académie.

Le harcèlement à l'école est puni par la loi. La victime peut porter plainte contre le ou les auteurs du harcèlement quel que soit leur âge.

Si vous ne souhaitez pas porter plainte, vous pouvez déposer une main courante au commissariat de police pour garder une trace des faits.